



**MINISTÈRE
CHARGÉ DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre déléguée

Paris, le 22 JUL. 2026

Nos Réf. : D-26-016436

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,
Mesdames les Directrices, Messieurs les Directeurs,
Mesdames et messieurs les professionnels des établissements médico-sociaux et services à domicile,

Les épisodes de forte chaleur que notre pays a connu ces dernières semaines ont fortement mobilisé vos établissements et services médico-sociaux. Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap que vous accompagnez quotidiennement figurent parmi les publics les plus vulnérables face aux conséquences de ces phénomènes.

Dans ce contexte, je tenais à vous adresser, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de vos établissements et services, mes sincères remerciements.

Tout au long de ces épisodes, vous avez fait preuve d'une mobilisation exemplaire. Vous avez adapté l'organisation de vos structures, renforcé la surveillance des personnes accompagnées, suivi vos plans bleus, organisé l'accès aux espaces rafraîchis, ajusté les activités lorsque cela était nécessaire et assuré la continuité de l'accompagnement malgré des conditions parfois exigeantes. Je mesure pleinement les efforts que cette mobilisation a représenté pour vos équipes.

Ces épisodes de chaleur ont également confirmé les progrès accomplis depuis la canicule de 2003. Les enseignements tirés de cette crise ont permis de renforcer la préparation de notre secteur médico-social. Les plans canicule, les plans bleus, le développement des salles rafraîchies, ainsi que la coordination entre les préfets, les établissements, les ARS, les Conseils départementaux ont démontré toute leur utilité. Cette organisation a permis de mieux protéger les personnes les plus fragiles. Elle n'aurait toutefois pas produit les mêmes résultats sans votre réactivité, votre professionnalisme et l'engagement de l'ensemble de vos équipes.

Afin d'assurer un suivi étroit de la situation, j'ai réuni tous les deux jours les ARS, les représentants des Conseils départementaux, vos fédérations ainsi que les représentants des élus locaux. Ces réunions ont permis de partager une analyse commune de la situation, d'identifier les difficultés rencontrées par vos établissements et services, de diffuser les bonnes pratiques observées dans les territoires et d'adapter, lorsque cela était nécessaire, les réponses apportées par le Gouvernement.

Si cette séquence a confirmé la solidité des dispositifs mis en place depuis plusieurs années, elle a également mis en évidence la nécessité de poursuivre l'adaptation de vos établissements aux conséquences des épisodes de chaleur, dont l'intensité et la fréquence sont appelées à s'accroître.

Adresse postale
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

C'est dans cet esprit que le Premier ministre a annoncé la mobilisation de 100 millions d'euros destinés à accélérer le rafraîchissement des établissements médico-sociaux. Ces crédits permettront d'améliorer les conditions d'accueil des personnes accompagnées et les conditions de travail des professionnels. Un plan d'investissement décennal spécifique en faveur des EHPAD sera également engagé.

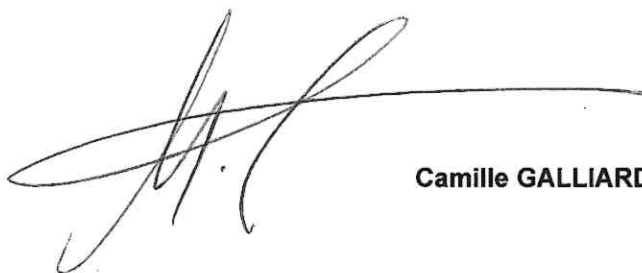
Par ailleurs, le guide ORSEC « Chaleurs extrêmes » (ORSEC CHALEX) a été élaboré afin de renforcer l'anticipation et la gestion des épisodes de chaleur exceptionnelle. Mis en œuvre par les préfets, il précise les modalités de coordination entre les différents acteurs, facilite la mobilisation des moyens disponibles et vise à garantir une réponse rapide et adaptée lorsque la situation le nécessite.

Comme je m'y étais engagée auprès de vos fédérations, les ARS pourront également accompagner les établissements confrontés à des surcoûts directement liés aux épisodes de canicule, notamment en matière de ressources humaines, sur la base des dépenses effectivement engagées.

Je souhaite également revenir sur le dispositif de remontée quotidienne des données relatives aux décès, aux hospitalisations et aux difficultés rencontrées dans vos établissements. Je sais que cet exercice a pu représenter une contrainte supplémentaire dans une période déjà particulièrement exigeante. Les informations recueillies ont néanmoins été très importantes pour apprécier l'évolution de la situation en temps réel, orienter les moyens là où ils étaient les plus nécessaires et adapter les décisions prises tant au niveau national que territorial. Afin de limiter la charge administrative, nous avons volontairement réduit le nombre d'indicateurs demandés et simplifié l'outil de recueil. J'ai également demandé aux ARS de partager ces données avec les Conseils départementaux ainsi qu'avec vos établissements et services, afin que chacun puisse disposer d'une vision consolidée de la situation.

Je souhaite enfin vous renouveler mes remerciements. À travers vous, je tiens à saluer l'engagement de l'ensemble des professionnels de vos établissements et services. Dans un contexte particulièrement exigeant, ils ont su adapter leurs pratiques, maintenir la qualité de l'accompagnement et assurer la protection des personnes qui leur sont confiées avec professionnalisme et responsabilité. Leur mobilisation a été essentielle pour faire face à ces épisodes de forte chaleur. Je tenais à leur témoigner, ainsi qu'à vous-mêmes, toute ma reconnaissance.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Camille GALLIARD-MINIER

Copie : Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux des Agences Régionales de Santé
Monsieur le Président de Départements de France
Mesdames et Messieurs les Présidents des Conseils départementaux